



Liberal Party of Canada

350 Alberl Street, Suite 920
Ottawa, Ontario, K1P 6M8

Parti libéral du Canada

350, rue Albert, bureau 920
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

QUESTION 1 : Est-ce que votre gouvernement instaurera un programme de rachat obligatoire afin d'éliminer de la circulation les armes d'assaut nouvellement prohibées? De plus, est-ce votre gouvernement révisera la définition légale d'arme « prohibée » afin d'y inclure toutes les armes de style militaire?

Un gouvernement libéral réélu renforcera nos lois sur les armes d'assaut interdites en obligeant les propriétaires à revendre leurs armes à feu au gouvernement pour qu'il les détruise et les indemnise équitablement, ou à les rendre totalement et définitivement inutilisables au frais du gouvernement. Un gouvernement libéral réélu continuera également de mettre à jour la liste des armes d'assaut interdites afin qu'elle tienne compte des nouvelles armes qui arrivent sur le marché.

QUESTION 2 : Comment votre gouvernement entend faire face aux failles de la loi qui facilitent l'accès aux chargeurs à grande capacité? (Ex : interdiction et élimination progressive des chargeurs modifiables; suppression des exemptions et des échappatoires; application rigoureuse de la loi) Et quelle devrait-êtr la limite maximum en termes de nombre de balles pour toutes les armes à feu?

Un gouvernement libéral réélu s'attaquera aux chargeurs à grande capacité. Plus précisément, nous exigerons que les chargeurs d'armes d'épaule pouvant contenir plus de cinq cartouches soient modifiés de façon permanente afin qu'ils ne puissent jamais contenir plus de cinq cartouches. Nous interdirons également la vente ou le transfert de chargeurs qui pourraient contenir plus que le nombre légal de balles, peu importe comment ils étaient destinés à être utilisés par le fabricant.

QUESTION 3 : Comment votre gouvernement entend-t-il empêcher la prolifération des armes de poing légales? (Ex : en interdisant leur possession à l'échelle canadienne; en cessant d'octroyer de nouveaux certificats d'enregistrement pour ces armes; en interdisant leur importation et fabrication; en obligeant leur entreposage dans les clubs de tir)

Un gouvernement libéral réélu mettrait de côté un minimum de 1 milliard de dollars pour appuyer les provinces ou les territoires qui interdisent les armes de poing sur leur territoire afin d'assurer la sécurité de nos villes et de nos communautés.

QUESTION 4 : Est-ce que votre gouvernement entend renforcer les critères de la loi ainsi que les processus d'évaluation des risques en lien avec les mesures préventives (qui incluent le refus ou la révocation du permis, les ordonnances de prohibition de possession et les retraits urgent d'armes à feu)? Est-ce que votre parti s'engage à fournir les ressources nécessaires pour permettre aux agents d'effectuer un travail de dépistage systématique et rigoureux?



Liberal Party of Canada

350 Alberl Street, Suite 920
Ottawa, Ontario, K1P 6M8

Parti libéral du Canada

350, rue Albert, bureau 920
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons travaillé à renforcer les dispositions relatives à la violence fondée sur le sexe et à la violence conjugale. En 2019, nous avons adopté le projet de loi C-75 qui renforce diverses dispositions du *Code criminel*. Notamment, nous avons modifié le *Code Criminel* pour :

- Définir l'expression « partenaire intime » pour inclure un époux, un conjoint de fait et un partenaire amoureux actuel ou ancien.
- Créer un renversement du fardeau de la preuve lors de la mise en liberté sous caution pour les personnes accusées d'une infraction avec violence commise à l'égard d'un partenaire intime, si elles ont déjà été condamnées pour une telle infraction contre un partenaire intime.
- Exiger que les tribunaux tiennent compte des condamnations antérieures de violence à l'égard d'un partenaire intime pour déterminer s'il y a lieu de mettre en liberté ou d'imposer des conditions de mise en liberté provisoire à l'accusé.
- Préciser que la strangulation constitue une forme de voies de fait avec circonstances aggravantes et une forme plus grave d'agression sexuelle.
- Augmenter la peine maximale d'emprisonnement dans les cas concernant un contrevenant ayant déjà été déclaré coupable de violence à l'égard d'un partenaire intime.
- Créer un nouvel article qui exige que le tribunal qui impose une peine pour une infraction de violence à l'égard d'un partenaire intime prenne en considération la vulnérabilité accrue des victimes de sexe féminin, et ce, en accordant une attention particulière à la situation des victimes autochtones de sexe féminin.
- Créer un nouvel article qui exige du tribunal d'accorder une attention particulière aux objectifs de dénonciation et de dissuasion lors de l'imposition d'une peine pour violence à l'égard d'un partenaire intime lorsque la victime est vulnérable en raison de sa situation personnelle (p. ex., personne « autochtone de sexe féminin »).
- Préciser que les dispositions actuelles relatives à la détermination de la peine, aux termes desquels les mauvais traitements infligés à un époux ou conjoint de fait constituent une circonstance aggravante, s'appliquent à l'époux, au conjoint de fait, au partenaire amoureux, actuel ou ancien, et aux membres de la famille de la victime ou du contrevenant;

Conformément au projet de loi C-71 qui a été adopté en 2019, nous étendons la vérification des antécédents en matière de permis pour couvrir l'historique complet d'une personne plutôt que les cinq années précédentes, ce qui comprend aussi les antécédents de violence conjugale.

Un gouvernement libéral réélu travaillerait avec les provinces et les territoires pour promulguer la Loi Clare afin que les partenaires intimes – ou un tiers, comme un parent – qui craignent pour leur sécurité puissent demander à la police des renseignements sur les antécédents de violence de leur partenaire,



Liberal Party of Canada

350 Alberl Street, Suite 920
Ottawa, Ontario, K1P 6M8

Parti libéral du Canada

350, rue Albert, bureau 920
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

qu'il s'agisse d'agression sexuelle ou non, de violence conjugale, de condamnations, d'arrestations ou d'ordonnances restrictives/de protection. Nous travaillerons également avec les provinces et les territoires pour appuyer la création de tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle, qui mettront l'accent non seulement sur les affaires de violence sexuelle et familiale, mais aussi sur d'autres mesures de soutien pour les victimes devant les tribunaux.

Un gouvernement libéral réélu :

- Poursuivra l'élaboration d'un plan d'action national sur 10 ans pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe et entamera des négociations avec les provinces et les territoires d'ici un an.
- Accélérera l'établissement du Secrétariat pour coordonner les travaux en cours en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe annoncé dans le budget de 2021
- Mettra en place un cadre de responsabilisation pour veiller à ce que toute personne confrontée à la violence fondée sur le sexe ait un accès fiable et opportun aux services, peu importe où elle vit.
- Travaillera avec des experts communautaires en matière de lutte contre la violence pour suivre les progrès du Plan d'action national sur la violence fondée sur le sexe.

QUESTION 5 : Est-ce que votre gouvernement entend resserrer les contrôles entourant les permis de possession, notamment en obligeant la vérification de la validité du permis d'un acheteur potentiel auprès de la GRC avant toute transaction, et en éliminant la période de grâce pour ceux qui manquent à leur obligation légale de renouveler leur permis de possession?

Dans le cadre du projet de loi C-71, nous avons exigé que les vendeurs vérifient la validité d'un permis d'armes à feu avant de vendre une arme à feu sans restriction pour les garder hors des mauvaises mains. De plus, nous avons renforcé les dispositions sur les registres de ventes pour aider la police à retracer les armes à feu utilisées pour commettre des crimes en exigeant des entreprises qu'elles tiennent des registres au point de vente pour les armes à feu sans restriction. Ces dispositions sont importantes pour assurer une surveillance et une vérification plus poussées du transfert et de la vente d'armes à feu sans restriction, ainsi que pour aider la police dans les enquêtes sur les armes à feu. Nous nous engageons à consulter les intervenants à l'avenir afin d'assurer la conformité générale de ces mesures et de faire avancer d'autres mesures pour assurer la surveillance et la vérification du transfert et de la vente d'armes à feu sans restriction, ainsi que pour aider la police dans les enquêtes liées aux armes à feu.

De plus, un gouvernement libéral réélu irait de l'avant pour limiter la période de grâce pour ceux qui ne respectent pas leur obligation légale de renouveler leur permis.